

S. R. E. T. I. E.

Service de la Recherche,
des Etudes et du Traitement
de l'Information sur
l'Environnement.

Laboratoire
de Sociologie Régionale

UNIVERSITE DES SCIENCES
HUMAINES DE
S T R A S B O U R G

Subvention N° 87 334
Notifiée le 23-10-1987
Opération N° 237 01 87 40223
Imputation: Chap. 67 20 Art. 80 § 70

RAPPORT DE FIN DE CONTRAT:

REACTION DE LA POPULATION RIVERAINE DU RHIN AUX
POLLUTIONS SUCCESSIVES DU FLEUVE ET PERCEPTION DU PHENOMENE.

- JANVIER 1989 -

Responsable scientifique: FROELICHER Robert,
docteur, Maître de Confé-
rences de sociologie.

Chercheurs:- GRENTZINGER Dominique, étudiant
3ème cycle de sociologie.
- RITZ STOESSEL Josiane, docteur,
Assistante de sociologie.

Adresse: Laboratoire de Sociologie Régionale - Université
des Sciences Humaines - 22 Rue Descartes
6 7 0 8 4 S T R A S B O U R G C E D E X

TABLE DES MATIERES.

1. Présentation du travail et problématique	p. 2
2. Méthodologie:	
2.1. L'analyse de presse	p. 4
2.2. L'enquête	p. 6
2.3. Le traitement informatique	p. 8
3. Résultats.	
3.1. Rappel des évènements	p. 9
3.2. Résultats de l'analyse de presse	
3.2.1. Approche quantitative	p. 10
3.2.2. Approche thématique	p. 13
3.2.3. Etude des acteurs	p. 16
3.2.4. Analyse linguistique	p. 21
3.3. Résultats de l'enquête	
3.3.1. Résultats du tri à plat	p. 24
3.3.2. Résultats des croisements	
- par classes d'âges	p. 30
- par catégories socio-professionnelles	p. 40
- Urbains / ruraux	p. 49
- par département	p. 54
- selon quotidiens régionaux	p. 58
- selon sensibilité écologique	p. 63
4. Synthèse.	p. 68
5. Postface: Les pêcheurs et l'affaire Sandoz.	p. 71
6. Annexes.	p. 83

1. PRESENTATION DU TRAVAIL ET PROBLEMATIQUE

Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1986, un entrepôt de Sandoz-Bâle (Schweitzerhalle-Muttenz) était détruit par un incendie. D'importantes quantités d'eau utilisées pour lutter contre le sinistre se déversèrent dans le Rhin entraînant rapidement une grave pollution qui s'étend sur plusieurs centaines de kilomètres et sa faune piscicole s'en trouve anéantie.

Cette catastrophe, la plus importante d'une série de pollutions du fleuve à la fin 1986, a eu un grand retentissement tant sur le plan local qu'international. Les réactions ont été vives et les médias ont très largement traité et commenté cette affaire. Reste à connaître le degré réel de sensibilisation de la population à ces événements : tâche que ce travail se propose de traiter. Une analyse des réactions aux pollutions du fleuve, de la manière dont celles-ci ont été perçues, de la façon dont l'information a circulé au moment de ce que l'on a appelé "l'affaire Sandoz" ainsi que de la perception du message médiatique permettra de mesurer assez précisément ce degré de sensibilisation.

Il sera également intéressant de discerner la sensibilité propre des différents groupes sociaux aux problèmes généraux de l'environnement ainsi que leur degré d'information (objective) en la matière.

Le présent travail ne repose que sur une étude de la rive alsacienne du Rhin, mais devrait toutefois aider à poser les jalons d'une approche sociologique au niveau de la "REGIO" (Alsace, Canton de Bâle, Pays de Bade).

L'analyse de la presse régionale à propos de "l'Affaire Sandoz" aura un double but. D'une part saisir comment l'information a été diffusée par les quotidiens alsaciens, d'autre part trouver une base pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'un questionnaire qui permette d'appréhender efficacement les réactions de la population riveraine aux pollutions (diverses et successives) du Rhin.

Le lien entre la presse locale et les réactions des personnes interrogées est un des points importants de cette recherche. Nous débuterons donc par une présentation des méthodes mises en oeuvre tant pour adapter la technique de l'analyse de presse au problème étudié que pour élaborer et utiliser le questionnaire ainsi que le choix de l'échantillon, le découpage en zones géographiques et la technique d'enquête sur le terrain, de même que celle du traitement informatique.

Dans un second temps, une présentation des résultats de l'analyse de presse et de l'enquête succèdera à un court rappel évènementiel et contextuel du déroulement de cette "affaire". Une synthèse des résultats nous amènera à donner une interprétation globale qui mettra en lumière les réactions de la population riveraine du Rhin aux pollutions du fleuve et les différentes perceptions qu'elle peut avoir de ce phénomène.

Plus qu'une typologie, cette partie, tout en faisant le point sur les diverses sensibilités, se veut une analyse de la perception "médiatique" et personnelle des différents groupes sociaux face à une catastrophe écologique sans précédent pour la région.

Une partie distincte sera enfin consacrée à l'étude plus particulière des rapports entre un groupe social spécifique et important, les pêcheurs, avec le groupe industriel SANDOZ lors des négociations d'indemnisation.

2. METHODOLOGIE

La présente étude est principalement basée sur deux analyses, qui pour être différentes n'en sont pas moins liées. Lien méthodologique tout d'abord, l'analyse de presse permettant la mise en avant d'hypothèses qui serviront à élaborer le questionnaire ; mais également lien entre l'information et le public auquel elle est destinée et la perception que ce dernier en a.

Voici un aperçu des méthodes mises en oeuvre :

2.1. ANALYSE DE PRESSE :

2.1.1. *Limitation du matériel analysé.*

- Seuls les journaux régionaux ont été pris en compte. Leur large diffusion sur tout le territoire alsacien en fait un support intéressant pour notre sujet. Ces quotidiens, au nombre de deux, sont : "Les Dernières Nouvelles d'Alsace" (D.N.A.) et "L'Alsace". Une présentation de la diffusion de ces journaux s'impose :

Chaque quotidien diffuse la majorité de ses numéros dans un département. Le Bas-Rhin pour les D.N.A., le Haut-Rhin pour "L'Alsace" (plus de 79 % des exemplaires des D.N.A. sont diffusés dans le Bas-Rhin et plus de 83 % de ceux de "L'Alsace" le sont dans le Haut-Rhin) (1).

La césure entre le Nord et le Sud de la région est très nette : si "L'Alsace" écoule 35,5 % de ses numéros à Mulhouse, les D.N.A. en écoulent pour leur part 34,1 % à Strasbourg.

L'importance de la diffusion de ces deux quotidiens croît ou décroît de façon presque inversement proportionnelle à l'importance de l'autre suivant que l'on remonte vers le Sud ou que l'on descende vers le Nord. Colmar représente en quelque sorte la frontière (12 % des D.N.A. et 9,92 % de "L'Alsace"), mais la diffusion des D.N.A. est plus forte dans le Haut-Rhin. (18,9 %) que celle de "L'Alsace" dans le Bas-Rhin (3,77 %).

De même, le nombre de tirage est aussi très sensiblement différent : en 1986 les D.N.A. vendaient une moyenne de 220 855 numéros par édition, soit presque 100 000 exemplaires de plus que "L'Alsace".

(1) Ces chiffres, comme ceux qui vont suivre sont extraits des "déclarations de diffusion" faites à "l'Offise de la Justification de la Diffusion" (O.J.D.) par les journaux, en 1986 et 1987.

Au niveau régional les D.N.A. sont diffusées de façon plus large et plus massive, mais la disparité entre le Nord et le Sud de l'Alsace est très nette ; chacun de ces journaux a un véritable monopole de l'information écrite, régionale et quotidienne.

2.1.2. Méthodologie de l'analyse de presse (2)

Cette analyse a été divisée en quatre parties ou sous-analyses qui permettent d'objectiver la diffusion de l'information pour chaque journal :

- approche quantitative
- approche thématique
- étude des acteurs
- analyse linguistique

- Approche quantitative

Taille des articles :

La colonne de base qui permet de calculer la taille des articles est, pour chaque journal, la plus petite (les autres en étant des multiples). Ainsi, les articles pourront être classés en trois groupes : les grands, les moyens et les petits articles.

Mise en page :

Afin de réaliser des graphiques (voir annexes) ont été mis sous cette rubrique tant ce qui a trait aux photographies (ou aux dessins) que ce qui touche à l'encadrement de l'article pour le faire ressortir sur la page. Voici les modalités retenues : photo et cadre ; photo uniquement ; cadre uniquement ; absence de photo et de cadre.

Taille des titres :

Qui est définie grâce à la taille des majuscules.

- Approche thématique

Le choix des thèmes a été fait suite à une lecture préalable de quelques articles traitant du sujet et choisis au hasard parmi les deux journaux. Certains thèmes sont venus se greffer sur la liste pré-établie (pour les thèmes retenus et leur sens Cf. annexes). Notons qu'un thème n'est comptabilisé une seconde fois que s'il est séparé de sa précédente apparition dans l'article par au moins un autre thème ou s'il fait partie d'un autre paragraphe.

(2) Pour des détails plus techniques voir annexes.

- Etude des acteurs

Compte comme apparition le nom (ou le titre) d'un acteur chaque fois que celui-ci est cité. Cette analyse porte sur deux catégories d'acteurs, comptabilisées à part :

- les personnes
- les groupes.

Pour des raisons propres au présent travail, le Rhin est considéré comme un acteur à part entière (même s'il est confiné dans un rôle passif).

- Analyse linguistique

Repose sur deux points : - les mots clés
- le style et le ton.

Les mots clés sont les mots ou les parties de phrases autour desquels s'articulent les articles. Leur grand nombre permet, en les regroupant, d'avoir une idée assez précise du vocabulaire employé par chaque quotidien durant cette affaire. Il en est de même pour le style : nous n'avons pas, pour des raisons d'objectivité, privilégié des catégories "journalistiques" (communiqué, compte-rendu, éditorial etc...) et ce chaque fois que cela était possible. L'intérêt de cette approche linguistique est de pouvoir se faire une idée du "ton" (vocabulaire et style) propre à chaque quotidien régional.

2.2. L'enquête :

Justification de l'élaboration d'un questionnaire :

Afin de procéder au travail de terrain, la mise au point d'un questionnaire, principalement axé sur les événements consécutifs à l'incendie de l'entrepôt Sandoz à Bâle le 1^{er} novembre 1986, s'avérait indispensable. Ce travail devant permettre de mieux saisir quelles peuvent être les diverses réactions de la population alsacienne face à cet accident et à ses conséquences (dont la principale fut la pollution du Rhin) ainsi que leur perception de l'action (tant des pouvoirs publics et des industriels que des responsables d'associations) mise en oeuvre pour tenter d'atténuer ces conséquences. L'intérêt de l'enquête est double, puisqu'elle permet de saisir quelles sont les attitudes et les réactions des groupes sociaux mais aussi quelle est la perception que la population locale peut avoir du phénomène à travers la lecture de la presse locale. Le questionnaire servira donc à saisir toutes ces données, qui traitées statistiquement, pourront être analysées.

L'échantillon

Etant donné la durée relativement courte du présent travail (12 mois) ainsi que la volonté d'obtenir une idée de la perception globale du phénomène étudié, le choix de l'échantillon a nécessité une limitation préalable :

- N'ont été interrogés que les hommes, ce pour ne pas risquer de perdre de vue des acteurs importants durant cette "affaire", les pêcheurs. (Il est certain que les réactions de la population féminine auraient pu être très intéressantes, mais l'orientation que nous avons choisie ne nous permet pas d'inclure les femmes dans notre analyse, leur présence dans ce travail aurait demandé une logistique bien plus grande que celle dont nous disposions. Mais, cette limitation présente l'avantage de rendre l'analyse plus claire et plus précise et ce malgré un nombre assez restreint de personnes interrogées).

- Ont été pris en compte 153 hommes répartis en :

- six classe d'âge : . 16 individus de 15 à 25 ans
 - . 35 individus de 26 à 35 ans
 - . 38 individus de 36 à 45 ans
 - . 32 individus de 46 à 55 ans
 - . 21 individus de 56 à 65 ans
 - . 11 individus de 66 ans et plus.

- six catégorie socio-professionnelles :

- . 27 agriculteurs
- . 27 artisans-commerçants
- . 23 cadres moyens et supérieurs
- . 30 ouvriers
- . 36 employés
- . 10 professions libérales.

- trois zones géographiques :

. La zone proche du lieu de l'accident :

à savoir les communes comprises dans le périmètre Mulhouse, Altkirch et Saint-Louis, c'est à dire le Sud de l'Alsace (Sundgau). (1/3 des effectifs).

. Une zone le long du Rhin, comprenant les communes riveraines. (1/3 des effectifs).

. Une zone plus éloignée du fleuve, principalement des communes du Bas-Rhin. (1/3 des effectifs).

- deux situations (rurale / urbaine) :

- . 61 urbains
- . 92 ruraux.

Ont été considérées comme urbaines les grandes villes, les communes de banlieue de ces dernières, ainsi que celles dont l'activité est principalement industrielle.

Technique d'enquête :

Le questionnaire élaboré pour mener à bien l'enquête sur le terrain était composé de 28 questions fermées, offrant chacune un nombre limité de modalités de réponses. Celles-ci se découpaient en 9 questions d'identification (âge, profession, situation matrimoniale, commune de résidence, presse régionale lue, journaux télévisés suivis sur des chaînes étrangères, participation à des manifestations écologistes, pratique de la pêche, etc...), en 6 questions de connaissances (principalement sur l'évènement et ses conséquences), en 13 questions de jugement personnel (qualité de l'information reçue, rôle des différents acteurs, perception du phénomène, etc...) (Cf. Annexe).

Les individus ont été recherchés et questionnés durant les divers séjours sur le terrain au cours de l'année 1988. Afin d'éviter les difficultés de contact avec les personnes répondant aux critères sélectionnés le questionnement ne nécessitait guère plus d'une dizaine de minutes (une durée plus longue aurait pu rencontrer des refus trop nombreux). En outre, pour ne pas influencer les réponses, aucune allusion préalable à la pollution du Rhin n'a été faite lors de la demande de questionnement ; le travail était présenté comme une étude sur l'accident de Sandoz.

2.3. Traitement informatique :

Les données recueillies ont été traitées informatiquement de manière à mettre en lumière les statistiques élémentaires et les croisements intéressants et ainsi permettre l'étude sociologique proprement dite. De plus, certains aspects du questionnaire ont fait l'objet d'une analyse factorielle des correspondances (3)

(3) Les tableaux les plus intéressants illustrant les résultats du traitement et l'analyse factorielle des correspondances peuvent être consultés en annexe.

ce cas affirmée puisque par sa position de pouvoir, le groupe a su faire accepter le bien-fondé de ses décisions.

Un groupe de pression dans la vie politique

La défense de l'organisation Fédérative des AApp passe par la revendication d'une indépendance et d'une souveraineté locale, les associations de base étant constituées comme autant de lieux d'organisation et de contrôle de la pêche se voulant autonomes. Mais le poids de la hiérarchie et les contraintes de l'organisation avec ses impératifs financiers sont autant de limites qui pèsent sur la vie quotidienne d'une association de pêche. Relai obligé des pouvoirs publics dans la gestion de la pêche, le groupe impose non seulement les formes du "sport populaire" respectueux d'une éthique de l'environnement, il revendique également un type de sociabilité en dénonçant les formes que prend la pêche dans la vie des communes rurales (où les "amicales" se développent). La fête locale y est critiquée comme une sorte de "détournement" des pêcheurs de la mission dont ils sont investis. Le recrutement très différent des AAPP (membres non locaux, venant de la ville généralement) et des Amicales (population locale) concourt à une mise à distance des AAPP à l'égard du pouvoir local. Cependant, en bénéficiant d'attributions publiques du soutien de l'Etat, les organisations de pêcheurs apparaissent bien comme une force politique, un groupe de pression ou lobby qui a la main-mise sur l'usage social d'une portion de l'environnement.

CONCLUSION

Nous avons montré combien une catastrophe écologique peut-être l'occasion pour des groupes organisés d'occuper ou élargir leur pouvoir politique, et par-là leur légitimité comme c'est le cas des Fédérations d'AAPP, formation associative dominante en France dans le contrôle de l'activité piscicole. Au terme de cet exposé, de nombreuses questions restent en suspens, notamment en ce qui concerne le type de pêche qui est promu par ce groupe dominant et les incidences d'une formalisation de l'intérêt général par un groupe privé. Il se pose également la question du rapport public/privé à travers le pouvoir historique d'une formation associative et ses rapports avec le politique. L'intérêt public, en tant que lieu du compromis, répond bien à une logique de compensation politique des inégalités. Mais cet intérêt, confié aux Fédérations d'AAPP revêt une configuration singulière qui recouvre, comme cela a été démontré, tout ou partie de leurs intérêts catégoriels.